

Genève, le 17 juillet 2019

NOM : AGGOUN
PRENOM : MOHAMED
ADRESSE VILLAGE ADHRAR COMMUNE AGHRIBS BP.15345

(w) Tizi ousou Kabylie Algérie

12ème session du Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples autochtones (Medpa), du 15 au 19 juillet 2019, ONU, Genève, Suisse

« Intervention en séance plénière de Mr. Aggoun Mohamed, l'ex-président de l' Association culturelle Adhrar Ath Koudhea Kabylie »

Point 10 : Proposition à soumettre au Conseil des Droits de l'Homme pour examen et approbation

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, ici présents

AZUL FELLAWEN en langue maternelle Tamazeghet, bonjour tout le monde.

Je tiens tout d'abord, à vous remercier vivement Madame la Présidente pour votre élection méritée de présider les travaux de cette session du Medpa. Sans oublier les membres du bureau.

Nous, peuples autochtones d'Algérie nous proposons et suggérons au Conseil des Droits de l'Homme pour examen et approbation la thématique suivante : **La régionalisation de gestion ou le fédéralisme de gestion**. Je cite le cas de mon pays, en locurence l'Algérie qui est actuellement le plus grand et vaste pays en superficie en Afrique après la division du Soudan en 2 parties. Nous avons une superficie de plus de 2 millions de metres carrés, ce qui représente la taille d'un continent. Après l'indépendance de notre pays, le 5 juillet 1962, les autorités algériennes sur les plans locaux, régionaux et nationaux ont copié le système colonial français centralisé qui est renommé « système jacobin », surtout concernant les lois et la législation concernant qui demeure à nos jours valable. Nous constatons que toute décision importante est souveraine. La majorité des décisions ne peut être validée sans l'aval des autorités centrales. Cette méthode est une façon de gagner du temps de la part du pouvoir central et ainsi de voir les dessous de la demande,

soit faite par les élus, les autorités locales, régionales, partis politiques autonomes, associations indépendantes, syndicats autonomes, etc. A titre indicatif, le pouvoir central ne répond que rarement positivement aux sollicitations légitimes et réelles sur les divers plans des élus, des partis démocratiques et d'opposition comme F.F.S. (Fond des Forces Socialistes) et le R.C.D (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie), qui sont très implantés dans la région de Kabylie. Cette dernière est classée à l'échelle nationale comme étant la première s'acquittant de ses impôts parmi les 48 wilayas (département du pays). Malheureusement les citoyens de cette région martyrs réclament et demandent à chaque fois la répartition juste et équitable pour toutes les régions d'Algérie, la rente financière, et les ressources matérielles, mais surtout les projets de développement locaux d'intérêts généraux comme projets d'infrastructure de base par exemple, hôpitaux, routes, écoles, assainissement, eau potable, etc. Je tiens à vous informer, Madame la présidente, que ce système régionaliste et fédéraliste de gestion a donné ses preuves dans le monde par exemple en Espagne ou dans les pays scandinaves, d'ailleurs les deux partis démocratiques (FFS et RCD) ont des programmes inspirés de ces pays.

Enfin je vous sollicite et je recommande au Haut Commissariat sur les Droits de l'Homme de mettre en œuvre cette thématique pour examen et approbation.

Je termine, merci, Madame la Présidente, de votre attention et votre patience.

TANEMIRT